

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE ÉDICTÉE PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2023, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté l'ordonnance suivante :

TRAVAUX DE FORAGE DU BÉTON AU POSTE DE VENTILATION MÉCANIQUE RIELLE SITUÉ AU 313, RUE RIELLE

À la séance du 3 octobre 2023, le conseil d'arrondissement de Verdun a décrété :

1. Qu'il permet l'exécution de travaux de forage et l'opération de machinerie requise dans le cadre des travaux du poste de ventilation mécanique (PVM-Rielle) entre minuit (0h00) et 5h00 du matin, durant les semaines du 16 octobre au 1er décembre 2023 inclusivement;
2. Qu'à l'occasion des travaux visés à l'article 1, le bruit susceptible d'être entendu dans un lieu public et le bruit de machinerie sont exceptionnellement permis;
3. Qu'à l'occasion de l'événement visé à l'article 1, aucun niveau de pression acoustique maximal n'est fixé.

Cette ordonnance a été édictée en vertu de l'article 41 du *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* (RCA10 210012).

Donné à Verdun, le 10 octobre 2023.

[Stephanie Zhao Liu](#) (original signé numériquement)

Secrétaire d'arrondissement